



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 NOVEMBRE 2017

L'An Deux Mille Dix Sept, le huit novembre, à dix-neuf heures, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de CRUVIERS – LASCOURS, se sont réunis dans la Salle du Conseil de la MAIRIE, sur la convocation du 03/11/2017 qui leur a été adressée par le MAIRE, conformément aux articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code des communes.

Etaients présents Mesdames et Messieurs les CONSEILLERS MUNICIPAUX suivants :

Présents : ALLEMAND Jean-Charles, BEAU Christian, BUET Jean-Claude, CEZAR Jocelyne, COSTA Rémy, FIARD Fabien, MILLOT Muriel, TOULOUZE Michel

Absents et excusés

TOULOUZE Amandine, pouvoir donné à TOULOUZE Michel
ADAMIEC Pierre-Nicolas, pouvoir donnée à BEAU Christian
AULERY Lucien, pouvoir donnée à MILLOT Muriel

Absentes : BOUXIN Sabrina et Karine DUBOIS

Secrétaire de séance : BEAU Christian

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer.

Le compte-rendu de la séance précédente est lu et approuvé

1. Délibérations Smeg (Route des Vignerons)

Les coûts pour la commune correspondant à la réalisation des travaux sur la Route des Vignerons, enfouissement et éclairage public, sont présentés aux membres du Conseil :

- Eclairage Public : 31 000 euros HT
- Enfouissement : 14 000 euros HT plus 15 4000 euros HT pris en charge par le Smeg
- Génie Civil : 42 000 euros HT

Soit un total de 87 000 euros HT pour la commune. La fin des travaux est programmée courant second semestre 2018, début 2019.

Vote à l'unanimité

2. Délibération GR700

Nous avons reçu la proposition de modification du GR700 qui traverse notre village. Cette modification impose la traversée de parcelles privées accordée par les propriétaires. Le nouveau tracé monte jusqu'au chemin de Bellevue et conduit les randonneurs au parc de la Mairie où ils trouveront les services proposés par notre village, à savoir l'épicerie du « Petit Marché », l'agence postale et un accès WI-FI.

Vote à l'unanimité

3. Décorations de Noël

La pose des décorations lumineuses se fera la semaine du 4 au 8 décembre et la dépose du 22 au 26 Janvier. Dans l'objectif d'illuminer un peu plus le village chaque année, nous avons décidé de compléter la décoration du cerf et de poser une nouvelle guirlande de bienvenue.

4. Adhésion Gard ingénierie

Il s'agit d'un bureau d'étude qui accompagne les collectivités dans le montage de gros projets. L'adhésion à ce service est de 0.50 euros par habitant.

Le conseil ne juge pas cette offre utile et indispensable.

5. Contrat SACPA

Protection animale : nous renouvelons la convention qui nous lie à la SACPA pour un montant de 1054 euros par an ainsi que celle passée avec la fondation CLARA. Ces associations prennent en charge les animaux errants ou morts. Nous avons à plusieurs reprises fait appel à leurs services pour les chiens errants, la campagne de stérilisation des chats, etc...

Vote à l'unanimité

6. Rajout d'un numéro de rue, 67 chemin des Cigales

Suite à la demande de permis de Mr Fontane le numéro 67 chemin des Cigales est attribué.

Vote à l'unanimité

7. Téléthon

Une réunion pour l'organisation du prochain Téléthon aura lieu le 9 novembre à la mairie, avec la présence de Marc Cerda, Coordinateur départemental. Sont envisagés, en plus des animations habituelles, une course pédestre ainsi qu'un spectacle présenté par les enfants.

Le conseil prévoit une somme de 200 à 300 euros pour la réalisation de cet évènement qui aura lieu les 8 et 9 Décembre.

8. Goûter de Noël

Le goûter de Noël proposé aux enfants de notre commune aura lieu le samedi 23 décembre autour de différentes animations et de surprises et bien entendu avec la visite du Père-Noël. De quoi ravir petits et grands. Amandine TOULOUZE prend en charge la partie animation.

9. Véhicule électrique de la commune

Suite à l'installation de la borne électrique et compte tenu de notre engagement en faveur du développement durable, notre commune a adhéré voilà plusieurs mois à un groupement d'achats pour l'acquisition d'un véhicule électrique pour notre employé municipal. En effet le véhicule Partner utilisé est vieillissant et demande chaque année plus de frais de réparations.

Deux offres ont été proposées :

-Un Renault Kangoo pour un montant de 14 045 euros TTC avec la location de batterie de 80€ TTC/mois.

- une Citroën Berlingo pour un montant de 13 457 euros TTC avec batterie comprise garantie 8 ans.

Cette deuxième offre comprend la reprise de notre vieille fourgonnette pour le montant de 4 000€ ainsi qu'une remise d'environ 33 % du groupement d'achats, et une prime de l'Etat de 6 000 €.

Il est à noter que la société qui a réalisé l'installation de la borne électrique permet une recharge gratuite du véhicule de la mairie pour une période de deux années.

Notre choix se porte naturellement sur le Berlingo.

Vote à l'unanimité

10. Commerce ambulant

Concernant la demande d'autorisation d'une commerçante ambulante de vêtements pour faire une halte sur notre commune une fois par mois et après vérification de ses documents administratifs professionnels, le Conseil donne son accord.

11. RPQS Ordures Ménagères

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des ordures ménagères est présenté au Conseil et n'apporte aucune remarque particulière.

12. RPQS Alès Agglomération

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif est présenté au Conseil et n'apporte aucune remarque particulière.

13. Modifications statutaires Alès Agglomération

Alès Agglomération nous informe du changement d'adresse de la structure « Pays Cévennes ».

14. Logements sociaux

Concernant l'attribution du logement social (1er étage gauche du château) à la famille Giboulet, le CCAS avait exprimé ses craintes quant au caractère risqué de loger des personnes en situation de mobilité réduite dans un appartement situé à l'étage et qui plus est d'accès très périlleux.

Cependant, en considérant l'état de délabrement et d'insalubrité de leur logement actuel, les problèmes de santé de Mme Giboulet et en l'absence d'une meilleure alternative, le CCAS décide d'attribuer provisoirement l'appartement à la famille Giboulet dans l'attente d'une solution plus adaptée.

15. Compteurs de jardins

Sans information émanant d'Alès Agglomération sur la réglementation, ce point est reporté au prochain Conseil.

16. Contrat Aidé - Pascal PAVEYRANNE

Suite aux dernières directives du gouvernement, le contrat de Pascal Paveyranne n'a pu être reconduit et s'est arrêté ce 30 Septembre dernier malgré les demandes de dérogations pour le prolonger d'une année.

17. PLU : Débats et présentation du Padd

Suite aux dernières rencontres avec le cabinet en charge de la révision du PLU, nous avons pris la décision de revenir sur la version proposée par les services instructeurs. Nous passons donc à la version non modernisée pour laisser aux propriétaires concernés par la refonte du PLU, le choix et la liberté de leur projet.

Le PADD est présenté aux conseillers et débattu :

Un rappel de la mise en révision du PLU et les objectifs poursuivis, ainsi qu'un rappel réglementaire sur le PADD et l'indication de l'obligation de débattre au sein du conseil municipal sont faits.

Sont présentés tour à tour les axes d'aménagement du PADD,

A l'issue de l'exposé, le débat est ouvert et les membres du CM sont invités à s'exprimer sur les orientations générales du PADD.

18. Questions diverses

1/ Madame Darid nous fait part du déplacement du siège de son cheptel de Brignon sur Cruviers-Lascours, ce qui lui permet de se servir en eau à la borne située à la cave coopérative et réservée aux agriculteurs. Nous nous renseignons sur le type de document à lui faire signer, car la station Top Remplissage est utilisée aussi par les viticulteurs, et il ne faudrait pas que des produits utilisés par eux se retrouvent dans la citerne dédiée aux animaux.

2/ Cathy Ferrandi nous demande de compléter le matériel pour son association ; elle nous a fait passer un devis de 281 euros pour du matériel en investissement.

Nous tenons à la remercier pour son implication dans la vie du village et sa présence à l'atelier maquillage pour préparer nos jeunes à la soirée d'halloween.

3/ Repas des Aînés :

Le traiteur sélectionné dans un premier temps pour le prochain repas des aînés ne pouvant répondre à nos attentes a été remplacé par le traiteur « Le creux des Canards »

Le menu choisi sera proposé prochainement aux habitants concernés.

4/ Lors des derniers orages, un système Prédicit nous a été proposé pour connaître toutes les données météorologiques en temps réel.

Wiki-Prédicit nous accompagne dans le montage et le suivi du plan communal de sauvegarde.

5/ Les arbres plantés au Quartier du Soleil méritent un gros entretien. La pépinière de la Calmette a établi un devis pour les tailler et leur redonner une forme normale, ce dernier est accepté.

6/ Panneaux d'information : afin d'apporter plus d'information aux habitants, nous réfléchissons à l'installation de plusieurs panneaux dans le village. Ces derniers se situeraient sur les lieux des prochaines réunions de quartiers.

Nous envisageons aussi l'implantation d'un panneau d'information lumineux dans la traversée du village.

7/ Arrêt de bus Lascours :

La création de l'arrêt de bus au Vignaners permet une dépose sécurisée des enfants devant le lotissement ; les services de transport en commun ont un temps supprimé l'arrêt de la montée de Lascours qui n'est, paraît-il, plus aux normes depuis 2012, ce qui inverse le problème de sécurité de nos enfants sur cette route.

La demande a été faite de remettre cet arrêt en fonction mais les services nous imposent sa mise aux normes. Des trois propositions faites, nous retenons la seconde, nous allons la faire chiffrer.

La séance est levée à 23h00